Le 9 juillet 2025

La disparition de notre confrère Maxime TESSIER

Le Syndicat des Avocat.es de France pleure aujourd'hui la disparition de l'un des siens.

Notre confrère Maxime TESSIER, brillant avocat pénaliste safiste du Barreau de Rennes est décédé cette nuit.

Défenseur des libertés dans l'enquête et le procès pénal, technicien habile et aguerri du droit de l'enquête pénale, il s'illustrait par sa délicatesse, et son professionnalisme.

Mme la Batonnière Catherine GLON en parle de ces tendres mots : « *Il est impossible pour moi de parler de Maxime autrement qu'au présent. Maxime est un avocat solaire, passionné de la défense pénale, parfois dévorante comme nous pouvons l'apprendre à nos dépens. Profondément à l'écoute, humain au sens le plus vrai du terme, sans artifices et postures, il a dévoué sa vie à ses clients, si profondément convaincu que rien ne peut exister dans la justice sans la défense qu'il ne renonçait jamais, à aucun combat. Depuis de si nombreuses années, nous avons tant partagé, il m'a tant appris qu'il me dirait de continuer, de ne rien céder, d'être fiers de ce que nous sommes. Maxime aimait notre syndicat. Il y a adhéré dès le début de son exercice et nous en échangions souvent. Les valeurs qui nous portent tous et toutes étaient les siennes.* »

Le Syndicat des Avocat.es de France transmet ses condoléances à sa famille, à Catherine, son associée, à l'ensemble de ses proches et à son Barreau.

C'est un Confrère de robe, et un camarade de combat que l'on perd aujourd'hui.